

(Traduction)

ÉCHANGE DE NOTES (LES 1 MAI ET 31 JUILLET 1953) ENTRE LE CANADA ET
LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE MODIFIANT L'ÉCHANGE DE NOTES EN DATE
DES 4 ET 8 NOVEMBRE 1952, RELATIF À L'ÉTABLISSEMENT PAR LES ÉTATS-
UNIS, À TERRE-NEUVE, D'INSTALLATIONS DE COMMUNICATIONS MON-
DIALES

I

*Le Chargé d'Affaires ad interim des États-Unis d'Amérique au
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures*

LE SERVICE ÉTRANGER DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

N° 237

Le Chargé d'Affaires ad interim des États-Unis d'Amérique présente ses compliments à Son Excellence le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et a l'honneur de se référer à l'échange de Notes des 4 et 8 novembre 1952,⁽¹⁾ entre les États-Unis et le Canada, relatif aux installations de communications avoisinant Stephenville, Terre-Neuve. Le Département d'État des États-Unis apprend du Corps d'Aviation des États-Unis que les descriptions primitives des emplacements 1 et 2 figurant dans la Note n° 70 de l'Ambassade, en date du 4 novembre, comportaient des erreurs attribuables à l'inexactitude des cartes de la région. En conséquence, sont annexés à la présente les descriptions et les relevés rectifiés des emplacements du récepteur et de l'émetteur éloignés, dans le voisinage de Stephenville. La description des terrains de la station relais télésurveillée à micro-ondes figurant dans l'annexe à la Note de l'Ambassade a été contrôlée par le Corps d'Aviation des États-Unis et trouvée exacte.

Si le Gouvernement canadien agréé ce qui précède, la présente Note et ses annexes constitueront une modification à la Note n° 70 de l'Ambassade, en date du 4 novembre 1952.

Annexes:

1. Description de l'emplacement du récepteur éloigné, base aérienne d'Harmon.
2. Description de l'emplacement de l'émetteur éloigné, base aérienne d'Harmon.

AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS,
OTTAWA, le 1^{er} mai 1953

⁽¹⁾Recueil des Traités 1952, n° 27.